

Assemblée générale de l'AVDEMS

Pierre-Yves Remy réélu à la présidence du Comité exécutif Luc Recordon réélu à la présidence de l'Assemblée générale

Lausanne, le 21 mai 2012 – Pierre-Yves Remy a été réélu lundi à la présidence du Comité exécutif de l'AVDEMS (Association vaudoise d'établissements médico-sociaux) pour un deuxième mandat de trois ans. Me Luc Recordon, président de l'Assemblée générale de l'AVDEMS depuis l'an 2000, a lui aussi été réélu dans ses fonctions. L'Ordre professionnel change de nom et devient le Conseil éthique de l'AVDEMS.

Membre du Comité de l'AVDEMS depuis 2003, vice-président du Comité depuis 2006, Pierre-Yves Remy dirige l'EMS Bois-Gentil à Lausanne. Il avait accédé à la présidence du comité de l'association en 2009 et a été réélu pour un nouveau mandat de trois ans. L'ensemble du comité sortant de l'AVDEMS a également été reconduit dans ses fonctions, à l'exception d'Albert Dubois (EMS La Résidence, Les Diablerets) qui a souhaité quitté le comité après 12 ans de bons et loyaux services. Il est remplacé par Dominique WILLER (EMS Château de Corcelles).

Le nouveau comité exécutif de l'AVDEMS est ainsi composé pour les trois années à venir de Pierre-Yves Remy, président (EMS Bois-Gentil, Lausanne), Carol Gay, vice-présidente (EMS Le Marronnier, Lutry), Pierre Berthet (Fondation Pré Pariset, Pully), Dominique WILLER (EMS Château de Corcelles), Alain Gasser (EMS Prérisa, Lucens), Christian Weiler (Fondation Primeroche, Prilly) et Laurence Wacker (Fondation Claire-Magnin, Chexbres).

Me Luc Recordon, président de l'Assemblée générale de l'AVDEMS depuis l'an 2000, s'est aussi vu confirmer la prolongation de son mandat pour les trois prochaines années. Depuis 12 ans, l'AVDEMS dissocie les fonctions de président de l'Assemblée générale et de président du Comité exécutif.

Enfin, les membres de l'AVDEMS ont accepté une proposition de modification de leurs statuts. L'Ordre professionnel, créé en 2001, s'appelle désormais le Conseil éthique, appellation plus conforme à l'évolution de sa mission. Sa présidente depuis 2008, Me Mercedes Novier, a également été réélue pour un mandat de trois ans. Le Conseil éthique est composé de quatre représentants d'institutions membres de l'AVDEMS et de quatre professionnels non membres de l'Association, tel qu'un médecin, un juriste, un éthicien, ainsi qu'un représentant des résidents.

L'AVDEMS est la principale association d'EMS du canton de Vaud avec 115 établissements totalisant plus de 5000 lits et employant environ 5000 collaborateurs.